

MARCHE N° 2023050

REQUALIFICATION ET EXTENSION DU CENTRE D'EXPLOITATION DES MOBILITES
DECARBONEES A NIORT

Avenant n° 1

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 18 novembre 2024 ;

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, BRODU, 36 La Morinière, 85280 LA FERRIERE, SIRET 908 277 999 00011

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2023050 relatif à la requalification et extension du Centre d'exploitation des mobilités décarbonées à Niort – Menuiseries Intérieures (lot n° 14) conclu entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et BRODU et notifié le 19 Octobre 2023 ;
- la délibération du Conseil d'Agglomération de la CAN du 18 novembre 2024 autorisant la signature du présent avenant ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIIT :

Dans le cadre des travaux, diverses mesures supplémentaires rendues nécessaires ont dû être prises, à savoir :

- des ajustements concernant les huisseries intérieures, ventouses, modifications de placards, plinthes et chevrons bois.

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites ci-avant.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

	montant initial marché (Tranche ferme)	montant de l'avenant n°1	montant après avenant 1
Montant total HT	213 345,33 €	- 5 426,04 €	207 919,29 €
TVA 20,00%	42 669,07 €	- 1 085,21 €	41 583,86 €
Montant total TTC	256 014,40 €	- 6 511,25 €	249 503,15 €

ARTICLE 3 - ANNEXES

Le présent avenant comporte l'annexe suivante :

- Devis n° DE-22164.05 (E) du 14/10/2024

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN